

Appel à candidatures pour des activités de recherche coordonnée de l'AIEA en 2015

Les établissements et organismes de recherche qui souhaitent accéder à de vastes bases de données mondiales contenant des résultats de recherche et contribuer à des articles destinés à des revues à comité de lecture de haut niveau peuvent désormais soumettre une proposition de contrat ou d'accord de recherche en vue de participer cette année à des activités de recherche coordonnée de l'AIEA.

Plus de 1 600 établissements de recherche travaillent déjà en collaboration dans le cadre de plus d'une centaine d'activités de recherche coordonnée en cours portant sur un large éventail de sujets notamment : améliorer le diagnostic et le traitement du cancer et des maladies cardio-vasculaires, mieux comprendre le changement climatique et la pollution côtière à l'aide d'outils isotopiques, mettre au point des systèmes de sûreté pour les réacteurs et accroître les rendements agricoles.

Les projets de recherche coordonnée de l'AIEA ont pour objet de favoriser l'acquisition et la diffusion des nouvelles connaissances et technologies résultant de l'utilisation des technologies nucléaires et des techniques isotopiques, ainsi que l'adaptation de ces technologies dans les États Membres de l'AIEA. Les résultats obtenus dans le cadre de ces projets sont diffusés aux États Membres et à la communauté scientifique internationale au moyen de publications. Les conclusions de ces projets trouvent souvent des applications pratiques importantes.

L'AIEA propose plus de 50 nouveaux projets cette année et invite tous les établissements intéressés à soumettre des propositions de recherche sur les sujets présentés à l'adresse : <http://cra.iaea.org/cra/info-letter.html>.

« Ces projets de recherche coordonnée permettent aux établissements de recherche d'élargir leur champ d'action, indépendamment de leur taille ou du

lieu où ils se trouvent », a déclaré le Directeur général adjoint de l'AIEA, Aldo Malavasi. « Ils sont une excellente occasion de mettre en commun une base de connaissances approfondies et d'y contribuer, et de travailler en coordination dans le cadre de certaines des études scientifiques les plus importantes menées actuellement sur les applications diverses, pacifiques et bénéfiques de la technologie nucléaire. »

Des fonds sont disponibles pour financer l'achat de petit matériel et comme capitaux d'amorçage, la majeure partie des dépenses étant couvertes par des États Membres. La subvention est en moyenne d'environ 6 500 euros par an.

L'AIEA invite tous les intéressés à soumettre une proposition afin d'étudier ensemble les possibilités qu'offrent la technologie nucléaire et les techniques isotopiques. Le processus de candidature est accessible à l'adresse : <http://cra.iaea.org/cra/forms.html>.

Par John Brittain et Nicole Jawerth

Plus de 1 600 établissements de recherche travaillent en collaboration dans le cadre de plus de 100 activités de recherche coordonnés par l'AIEA.

(Photos : AIEA)

